

Formation sur deux samedi

Par Ermionne, le 12/11/2015 à 07:40

Bonjour,

L'année dernière lors de mon entretien annuel en 2014,ma chef me demande quelle formation je souhaitais faire pour l'année .je lui répond une formation informatique que g jamais effectué en 2014.En octobre 2015 je recois un mail, elle veux m'envoyer à cette formation un samedi en decembre 2015 et un samedi en janvier . Mes questions sont les suivante:

A t elle le droit de me l'imposer plus d'un an après?

Elle me dit que sa rentre dans le plan de formation, donc je ne serais pas rémunéré est ce vrai?

Comme c'est sur 2 samedis doit elle me rendre des jours ?

Merci d'avence pour vos conseils.

Par Lag0, le 12/11/2015 à 08:04

Bonjour,

Je vous conseille ce dossier qui vous apportera les réponses : http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/formation-professionnelle,118/le-plan-de-formation,1069.html